



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N° 4 ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

**Jeudi 11 avril 2024 à 17 h 30,
Salle des conseils**

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 19 membres

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaire de séance : Mme Emmanuel-Emile, CPE

La Principale

A

Mesdames, Messieurs les membres
du conseil d'administration



Collège Henri Dheurle

9 rue Pierre de Coubertin
33260 La Teste de Buch

Téléphone : 05.57.52.55.20

Mèl :

ce.0330129L@ac-bordeaux.fr

Objet : Conseil d'administration N°4 - Convocation

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira en séance ordinaire le :

**Jeudi 11 avril 2024
à 17 h 30,
en salle des conseils**

La Principale

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou, le cas échéant, de vous y faire représenter par un suppléant.

Ordre du jour :

1/ Affaires relatives au fonctionnement de l'établissement

- ↳ Approbation du PV du CA du 13/02/24
- ↳ Contrats et conventions
- ↳ Point sur les toilettes
- ↳ Point sur les travaux

2/ Affaires relatives aux actes budgétaires et financiers

- ↳ DBM pour info
- ↳ Don FSE
- ↳ Informations Logements de fonction
- ↳ COFI 2023

3/ Affaires relatives aux actions éducatives

- ↳ Retours réunion parents professeurs
- ↳ Accompagnement des sorties scolaires par des parents d'élèves
- ↳ Un point sur les punitions et sanctions

3/ Questions diverses

1 question diverse des parents d'élèves

A déposer par voie numérique exclusivement à l'adresse ce.0330129L@ac-bordeaux.fr au plus tard le **lundi 08 avril, à midi**.

*Si le quorum (15 membres) ne devait pas être atteint, le CA se réunirait le **mardi 30 avril 2024 à 17 h 30** et délibérerait valablement quel que soit le nombre des membres présents.*

Cordialement

Isabelle SÉRÉ,



Principale

émargement

Le quorum étant atteint, Mme La principale ouvre la séance à 17h31 et présente l'ordre du jour.

1/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(vote) **1.1 – Approbation du PV du conseil d'administration du 13/02/2024**

Mme la principale demande s'il y a des questions, des précisions, des amendements à apporter au procès-verbal. Aucune demande n'est faite. Le PV du 13 février est approuvé à l'unanimité.

Adopté par

VOTANTS : 19	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 19
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

(vote) **1.2 – Contrats et conventions**

♦ La cheffe d'établissement demande l'autorisation de signer la convention avec l'Association Les Famous Martini dans le cadre des ateliers hebdomadaires d'improvisation théâtrale à destination des élèves de troisième pour la préparation de l'oral dans le cadre du DNB.

♦ Vote de la convention pour l'intervention d'une comédienne pour travailler l'oral – demandé par Mme Mador.

Adopté par

VOTANTS : 19	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 19
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

(vote) **1.3 – Point sur les toilettes**

♦ Le permis de construire a été déposé début février 2024. Le démarrage des travaux pour 32 toilettes (1 bloc par niveau) devrait avoir lieu début août 2024 pour une période de 12 mois. Nous allons fonctionner durant 1 an en zone de travaux, il va falloir être patient et compréhensifs envers les nuisances qui pourraient avoir lieu. Visuels du pré-projet qui sont montrés. Les toilettes seront de forme rectangulaire.

Arrivé de Mme Groz-dupuch à 17h37 : quorum passe à 20 votants

(vote) **1.4 – Point sur les travaux et les équipements**

♦ Mme la Gestionnaire informe les membres du Conseil d'administration des travaux réalisés, en cours et à venir :

Peinture hall + bancs : 5 325€ travaux effectués et pris en charge par l'établissement

Toiture Restauration : 350 000 € travaux effectués et pris en charge par le département

Rideaux classe : 3 088€ Prise en charge par l'établissement – rideaux de toute les salles seront posé lors des vacances d'avril

Salle flexible 105 : 7 103€ pris en charge par le CD33.

Peinture salle de classe : 3 salles programmées devis en cours – réalisation par l'établissement.

Peinture salle de restauration : devis en cours – réalisation par une entreprise extérieure et prise en charge par l'établissement.

NEFLE : 20 671 €

La peinture des bancs et des poteaux seront aux couleurs de la charte de la laïcité.

Arrivé de Mme Cocagne à 17h42 : quorum passe à 21 votants

2/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS:

(info) 2.1 – DBM

♦ DBM 4 – exercice 2024 : Ouverture crédit pour les projets de citoyenneté active 1 000.00 € pour le projet « Egalité Hommes-femmes » atelier théâtre de Mme Berdot et 946.00 € pour le projet « prévention des violences sexuelles et l'utilisation des réseaux sociaux » des ateliers seront assurés par Colosse aux pieds d'argile vers les classes de 4^{ème} au mois de mai.

2.2 – Don FSE

♦ Mme la Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'administration d'accepter le don du FSE pour la sortie à Oradour-sur-Glane d'un montant de 120.00 €.

Adopté par

VOTANTS : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 21
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

2.3 – Information sur les logements de fonction

♦ Mme la Gestionnaire indique aux membres du Conseil d'administration que le Conseil départemental s'est réuni en commission permanente le 5 février 2024 et ont adopté une délibération portant sur le règlement des logements de fonction en instaurant un ordre de priorité :

- Emplois occupés par des agents d'Etat : Chef d'établissement – Secrétaire général d'EPL – Adjoint principal
- Emplois occupés par des agents du Département : Emploi d'agent de maintenance – emploi de chef de cuisine.

Nous attendons que la situation du poste d'OP soit clarifiée, si un nouvel OP titulaire est nommé sur le poste logé, l'agent actuel sera dans l'obligation de quitter le logement, nous avons également une demande du chef de cuisine qui est en second sur la liste des prioritaires. Pour l'instant nous attendons.

Actuellement : Principale / Gestionnaire / Principale Adjointe / Agent d'entretien. Réattribution des logements de fonction pour le collègue d'ici 1 à 2 ans (mobilité / mouvement / retraite).

Y aurait-il un logement social de la mairie pour aider Paula ?

2.4 – COFI 2023

♦ Mme la Gestionnaire et M. l'Agent comptable présente le compte financier de l'exercice 2023 à l'aide d'un diaporama.

Le résultat s'élève à 18 830.87 €. Mme la Principale propose au vote l'approbation du COFI.

Mme la Gestionnaire indique aux membres du Conseil d'administration que les stocks figurent dans le fonds de roulement qui s'élève à 215 149.80 €.

Les réserves disponibles au 31/12/2023 sont de 203 439.01 € qui porte à 92 jours le nombre de jours de fonds de roulement et 116 de trésorerie.

- ♦ Mme Cocagne demande l'IPS du collègue : 108.
- ♦ Mr Rat demande comment sera versé le restant de bourse aux familles : par virement.

Capacité d'Auto Financement : 22 781,79 €

OPALE janvier 2025 : changement des moyens de paiement.

Les paiements par prélèvement vont être annulés en 2024/2025 – Possibilité d'anticiper les paiements par CB.

Communication aux familles qui sera faite dès la rentrée de septembre 2024 sur la mise en place d'OPALE.

Question de Mme Lamarre sur la dégradation des cartes de cantine. Difficile à gérer par les élèves...
 Vie Scolaire qui propose pour l'année prochaine de garder les cartes dans des boîtes : réflexion de la vie scolaire et de la direction.

Question de Mme Groz-Dupuch sur le changement du contrat de la reprographie (17 000 euros de frais de repro) et l'utilisation des consommables (stylos, feutres velleda...). Le budget est-il dépassé ? Stylo en bois ou rechargeable ?

Départ de Mme Groz-Dupuch à 18h14, revenue à 18h30.

Départ de Mr Louveaux à 18h48, revenue avant le vote.

Arrêt des comptes du collège 2023, adopté par

VOTANTS : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 21
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

Affectation sur compte de résultat du COFI 2023, adopté par

VOTANTS : 21	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 21
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

3/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTIONS EDUCATIVES:

(vote) 3.1 – Retours réunion parents professeurs

2023 2024

Niveau	Nombre d'élèves	Demandes de rdv	Nbr demandes par élève	Rdv posés	Nbr de rdv par élève	Nbr de rdv validés
3 ^{ème}	205	462	2.25	442	2.16	223
4 ^{ème}	189	440	2.33	416	2.20	159
5 ^{ème}	185	468	2.53	405	2.19 (2.25 ski)	134
6 ^{ème}	170	489	2.88	440	2.60	240

2022-2023

Niveau	Nombre d'élèves	Demandes de rdv	Nbr de demandes par élève	Rdv posés	Nbr de rdv par élève
3 ^{ème}	198	408	2.06	376	1.90
4 ^{ème}	205	471	2.30	435	2.12
5 ^{ème}	191	517	2.70	444	2.32
6 ^{ème}	185	557	3.01	470	2.54

Les professeurs des matières de mathématiques et français sont les plus demandés.

Les rendez-vous avec les professeurs principaux sont prioritaires. Entre 5 et 10min pour les RDV PP.

Tous les rendez-vous demandés ne peuvent pas être validés : professeurs qui sont PP / qui ont beaucoup de classes...
 60% des familles qui viennent aux RDV.

3.2 – Accompagnement des sorties scolaires par des parents d'élèves

La nouvelle habitude prise cette année pour éviter de supprimer trop d'heures de cours lors des sorties scolaires est plébiscitée par les parents qui répondent en masse aux propositions. Cette pratique est parfaitement encadrée par la circulaire du 13 juin 2023 (relative à l'organisation des sorties et des voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées).

Néanmoins les retours d'expérience des professeurs m'amènent à rédiger une liste de consignes à l'attention des parents pour qu'ils soient en respect avec notre règlement intérieur (utilisation du téléphone portable, type de relations avec les élèves, vapotage).

♦Mme Groz-Dupuch exprime le fait que les enseignants sont sur la réserve par rapport à la participation des parents lors de sorties scolaires, dans la mesure où la gestion des collégiens n'est pas évidente. Les enseignants restent les personnes représentantes de l'autorité auprès des élèves.

3.3 – Un point sur les punitions et sanctions :

Il me semble important au regard du contexte interne actuel de vous présenter les tendances de cette année et l'augmentation du nombre de traitement de situations à traiter.

PUNITIONS	Mars-21	Mars-22	30 Mars-23	30 Mars 2024	Variation 2023 2024
Retenues	585	758	915 Dt 560 vie scolaire 355 enseignant	1076 Dt 595 vie scolaire 480 enseignant	+17%
Exclusions de cours	106	168	334 Sur 98 élèves	279 Sur 80 élèves	-16%
Devoirs supplémentaires	143	47	78	191	+144% multiplié par 2.5
TIG	3	36		31	+63% (travail important par les agents qui s'investissent dans l'encadrement des élèves)
Rattrapage de devoirs	1	23	26	51	+96%
Avertissements pour incidents	4	5	0	0	0
nombre d'élèves concernés	291	309	266	352	

SANCTIONS	Mars-21	Mars-22	30 Mars-23	30 Mars-24	Variation 2023-2024
Exclusions Etablissement	7	29	28	50	+78%
Exclusions Inclusions	11	16	15	30	+ 100% X2
Mesures de responsabilisation			3	6	+100% X2
Exclusions par mesure conservatoire			3	4	
Conseil de discipline			2	3	
Avertissements Conseil de classe	93	131	258	265	+2.7%
nombre d'élèves concernés	102	144	190	198	

Rapports d'incidents		134	348	320	
----------------------	--	-----	-----	-----	--

4/ QUESTIONS DIVERSES :

1- Question des parents : quel est le but de rajouter une heure de cours pour compenser une heure absente dans une matière différente et surtout connaître ce qui est demandé de faire pendant cette heure-là ?

→ Mme Séré communiquera davantage prochainement sur le remplacement de courte durée (RCD).

Mme la Principale remercie tous les membres pour leur participation.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 19h33.
